

Commune de Brebotte

Liberté, Égalité, Fraternité

Brebotte se transforme et de nombreux projets vont encore voir le jour. Ceci est le fruit d'une mobilisation de l'équipe municipale, présente sur le terrain et dans les réunions où l'avenir de la commune se joue, qu'il s'agisse du conseil départemental, de la communauté de Communes, du Sertrid (traitement des ordures ménagères) et d'autres organismes où la voix des Brebottais doit être entendue.

C'est dans cet esprit que la municipalité a accueilli, en réunion du conseil le 29 septembre dernier, Christian RAYOT, Maire de Grandvillars, Conseiller Départemental et Président de la Communauté de Communes du Sud Territoire. Son annonce concernant l'avenir du café du canal a été très bien accueillie par l'équipe municipale. Le public de plus en plus nombreux a pu une nouvelle fois participer à une réunion structurée, avec comme support une présentation projetée sur écran, propice à la discussion.

Une place importante a été consacrée à l'avenir : l'éducation de nos enfants dans le cadre du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI). Mme Laure ZINCK, adjointe au maire de Boron et Présidente du Syndicat de Gestion du RPI, était également invitée à cette réunion. Elle a pu apporter des informations intéressantes notamment sur le succès rencontré par les récentes initiatives de restauration/garderie scolaire et d'activités périscolaires. La présidente et le vice-président se sont impliqués dans une coopération intercommunale qui porte aujourd'hui les fruits de la réussite.



Le fleurissement du village est remarqué. Le dynamisme des élus dans les dossiers et sur le terrain fait qu'ils sont écoutés. Notre commune peut dans ces circonstances bénéficier de l'aide de nombreux élus extérieurs au village qui sont prêts aujourd'hui à aider à son développement. La rentrée tient toutes ses promesses. Elle sonne comme une réussite pour notre équipe, et comme un encouragement à poursuivre le travail. Cette publication est là pour vous y associer et pour vous donner envie de nous aider à créer le lien social que nous souhaitons pour notre village. A très bientôt.

Le Maire, Pierre VALLAT

Le compte rendu complet de cette réunion du 29 septembre 2015 est consultable au panneau d'affichage de la mairie

Le secrétariat de mairie est ouvert

le mardi de 15h à 18h30, le jeudi de 9h à 11H et le vendredi de 14h à 17h

Tél : 03 84 23 30 61



Les conséquences du grand coup de vent du 7 juillet :

Deux peupliers tombent, bloquant la sortie d'une propriété rue du Moulin, dont le propriétaire exerce une activité de Taxi. Des bénévoles ont rapidement évacué les branchages et dégagé l'entrée de cette habitation. Les sociétés BABE de Bretagne et HARTMANN de Grosne ont pris le relais pour dégager et couper au total cinq arbres dangereux. La scierie NOLOT de Ronchamp a acheté les troncs à 45 Euros le mètre cube, ce qui a rapporté à la commune 379,35 euros. Cette opération de solidarité prouve une nouvelle fois qu'avec un peu de bénévolat, et l'assistance de partenaires professionnels, les pires situations sont réglées en minimisant le coût pour la commune.



La berge est à reconstruire

D'un problème est née l'opportunité, pour l'équipe municipale et tous ceux qui voudront la rejoindre, de créer « une bordure de rivière à l'ancienne » avec des piquets et treillis de bois. Avis aux amateurs.

L'espace public entretenu bénévolement

Nombreux sont les exemples où les habitants prennent en charge l'entretien des abords publics de leur propriété. Route de Froidefontaine, la butte longeant le lotissement est fauchée régulièrement bénévolement par un habitant le lotissement de la fontaine. Un grand merci de la part de l'équipe municipale.

L'automne venu, nous n'aurons plus la visite des arroseurs de massifs floraux. Dommage, car cette animation de nature à créer du lien social a ravi de nombreux habitants.

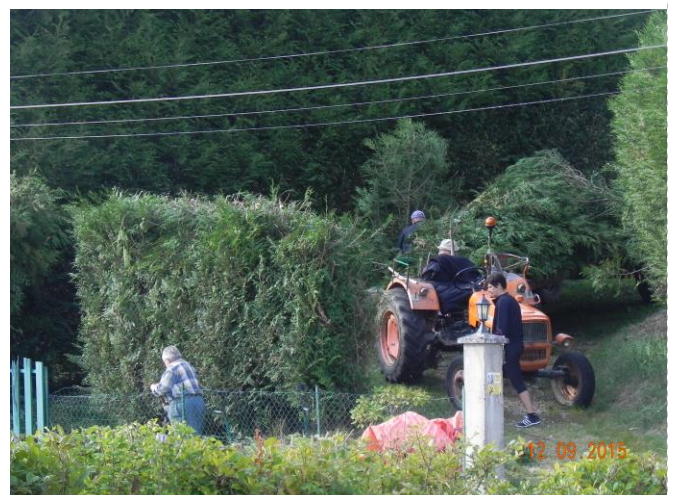
L'automne est arrivé. La commission fleurissement s'apprête à enlever les fleurs fanées. N'hésitez pas à leur donner un coup de main.

Ligne téléphonique et entre aide

Dans l'esprit des actions pouvant être organisées par le Comité Communal d'Actions Sociales, une équipe de 10 bénévoles du village s'est mobilisée le samedi 12 septembre. Elle est venue en aide à Annick et Hubert STEHLIN pour la taille d'une haie gênante. A noter qu'un voisin direct avait déjà pris en charge la taille de cette haie, du côté de sa propriété. Ceci a grandement facilité les travaux d'entre-aide. Encore une fois, merci à lui.



Entretien de l'entrée du village route de Froidefontaine.



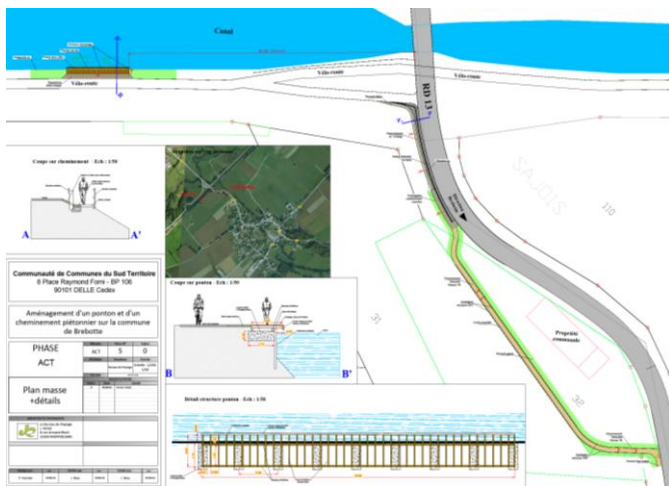
La haie d'Annick et Hubert STEHLIN, rue des Haies.

La communauté de communes valide le projet de Brebotte

Notre demande

Le projet de notre équipe municipale a été clairement défini dans notre programme électoral : au lieu de démolir et de vendre des parcelles constructibles au café du canal, nous avons proposé l'étude et la création d'un espace de développement touristique. Proche de la vélo-route très fréquentée, nous avons transmis à la communauté de communes un dossier complet proposant un lieu d'accueil touristique. Nous étions en effet conscients que seule la communauté de communes pouvait porter ce projet et solliciter les aides du département et de la région de Franche-Comté. Les finances de notre commune ne nous permettaient pas de « supporter » l'achat de ce terrain, que l'ancienne municipalité avait financé provisoirement par un prêt relais, en cours jusqu'en septembre 2016, et pour lequel nous remboursions déjà les intérêts.

L'équipe municipale avait donc besoin d'un éclairage du président Christian RAYOT à ce sujet, afin de définir les contours de son prochain budget 2016.



Les premières réalisations : du concret et du solide

Dans le cadre d'un projet de développement touristique initié par les animations qui se déroulent à Brebotte depuis plus de 30 ans, la communauté de communes a financé et fait réaliser les travaux du ponton d'amarrage pour bateaux de plaisanciers. La CCST a réalisé aussi une partie du chemin piétonnier en direction du village. Cette opération a été réalisée en coopération avec la commune. Ceci constitue une première étape du projet 35 669 € HT à charge de la communauté et 10 534 € HT à charge de la commune.

L'équipe municipale a souhaité rapidement prolonger ce chemin piétonnier pour rejoindre le village et nombreux sont les amateurs de marche, de course à pieds qui l'empruntent régulièrement. Coût de l'opération : 11 030 € HT. Coût réel pour la commune après déduction des subventions : 4 964 € HT. Une dizaine de bénévoles se sont investis sur ce chemin.

Internet Haut débit

Le maire de Brebotte a interpellé le président de la communauté, constatant que le département de Haute-Saône nous avait dépassé à ce sujet. « J'y travaille toutes les semaines » a assuré Christian RAYOT, rappelant que ce

Il a dit « Oui » !

Christian RAYOT, président de la communauté regroupant 27 communes du sud territoire, 24 000 habitants, a confirmé les orientations de développement touristique de la CCST. Face à la perte de plus de 6000 emplois industriels en 35 ans, la création de 3 pôles majeurs de développement du tourisme a été retenue.

- Le premier est celui de l'hébergement original qui sera proposé à Joncherey, étang VERCHAT, avec une cité lacustre composée de 21 cabanes sur l'eau ou dans les arbres. Ouverture ciblée : mai 2016, avec plus de 10 000 visiteurs attendus chaque année.

- Le second repose sur la création d'un espace d'accueil à l'entrée de la communauté avec restauration et hébergement sur le site du café du canal de Brebotte.

- Le troisième reste à définir.

La volonté de la CCST dans ce domaine est de se doter d'une image, d'une identité, de créer des emplois en développant l'accueil des touristes, qui représente en France 82 millions de visiteurs par an. Brebotte par sa constance en ce domaine avec son musée de l'artisanat et son spectacle Son et Lumière avait tous les atouts pour incarner cette orientation. « Ce sont des engagements qui durent ». Le projet a donc été soutenu par la communauté et inscrit dans le contrat de pays ce qui lui permet, dès aujourd'hui, après obtention des premières subventions sollicitées à hauteur de 130 000 euros, de confirmer l'acquisition prochaine du café et de ses terrains. Sur la base du dossier transmis par notre équipe, c'est la communauté qui va investir dans notre commune et en devenir propriétaire, après validation lors du conseil communautaire. C'est la CCST qui en portera le projet avec la participation active de notre équipe municipale qui peut en être fière. Une bonne nouvelle pour l'emploi et le développement économique dans la communauté.



Bientôt une structure d'accueil pour les amoureux de la nature, d'ici ou d'ailleurs. Bienvenue dans la communauté, bienvenue à Brebotte.

sujet fait partie de ses priorités. La fibre optique passant le long du canal, à quelques mètres de l'entrée du village : une situation incompréhensible et pénalisante pour le milieu rural. Ensemble nous trouverons la solution.

Enfouissement de lignes électriques : nous sommes candidats

Une taxe (TCPE) est prélevée sur votre facture EDF pour financer les travaux d'enfouissement et de destruction des transformateurs pas très esthétiques. Notre équipe municipale s'est portée candidate pour bénéficier de ces fonds.

Estimatif financier de l'opération : 120 271 €

Subvention : - 80 028 €

A la charge de la commune : 40 243 €

Ce projet pourrait voir le jour vers 2017 ou 2018.

CONVENTION SIAGEP

Dans le cadre de la convention signée par ERDF et le SIAGEP, trois postes tours, dits cabines hautes, vont être supprimés et remplacés par des transformateurs plus compacts et mieux intégrés au paysage urbain.



Eloie

Vescemont

Etueffont

Des travaux pour bien vivre à Brebotte

Trottoirs sécurisés pour nous et nos enfants

Notre équipe municipale a souhaité rapidement améliorer la sécurité des enfants qui se rendent à l'école depuis la place du village, lieu d'arrêt du bus scolaire. Les travaux ont été réalisés en août par l'entreprise COLAS pour un montant de 24 847€ HT - 19 205€ de subvention soit 5 642€ à la charge de la commune. Les bordures en granit des Vosges ont été préférées aux bordures en ciment réputées fragiles, pour un surplus minime de l'ordre de 2 300€, gage de tenue dans le temps et de qualité.

Roland ROUECHE, Michel SIMON et le Maire Pierre VALLAT ont suivi les travaux sur le terrain durant toutes les phases de réalisation. Ceci a permis de saisir des opportunités comme faire revêtir de macadam le parking derrière l'école, ainsi que quelques bouches d'eau de pluie sans surcoûts importants pour la commune, mais avec beaucoup de bon sens et une réelle écoute et compréhension entre entreprise et élus municipaux.

Renforcement du réseau d'eau potable rue du Chêne et écoulement des eaux.

Les certificats d'urbanisme ont pu faire l'objet d'une modification grâce aux efforts de conciliation entre commune et propriétaire des terrains vendus. Ceci a permis de construire un réseau d'eau et d'assainissement cohérent : entre la réalité du terrain et les plans, il y a souvent un écart de perception.

Passages piétons régulièrement mis en peinture blanche

Dans notre commune, cet élément essentiel de sécurité fait l'objet régulièrement d'un rafraîchissement de peinture. Après une phase d'apprentissage, les élus aidés d'un habitant bénévole et de Frédéric notre employé communal, sont à présent 100% opérationnels.

Opération déménagement de la mairie le samedi 24 octobre

Merci de nous rejoindre pour participer en tant qu'habitant à cette première étape d'appropriation collective de notre nouvelle Mairie. Véronique, notre secrétaire de mairie sera très bientôt dans un environnement de travail adapté.

Premier mariage dans la nouvelle mairie

En juillet dernier, le premier mariage du mandat a été célébré entre les époux CLERGET/LECLERC. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.



Première construction rue du chêne. D'autres suivront.

Les finances de la commune en bref :

Annuité des prêts remboursés en 2014 : 18 342 €

Annuité des prêts remboursés en 2015 : 14 859 €

Soit une baisse de 3 483 € (- 19%)

Pas de nouveaux prêts contractés.

Pas d'augmentation de la part communale des impôts : engagement tenu.



Le travail en commissions continue

La commission « travaux » s'est réunie pour étudier et faire part de ses demandes de modifications concernant le projet d'aménagement du cœur de village. Ce plan à moyen terme pouvant s'étaler sur un à deux mandats, vise à se doter d'une vue d'ensemble cohérente. Les conclusions du projet élaboré par la société BEJ ont été présentées ensuite en conseil municipal. Ces projets devront être coordonnés avec celui de l'enfouissement des lignes électriques.

Le projet est décomposé en sous projets à réaliser selon des priorités à définir et les ressources et les subventions possibles. En haut à droite le place de l'école, le chemin piétonnier et les escaliers menant à la Mairie. En bas à droite le projet d'aménagement de la place du village, avec parcours le long de la rivière et places de parking agrémentées d'espaces verts.

Chiffrage estimatif du projet : Mairie et environnement (77 023€), monument et place école avec accès handicapé (75 004€), place du village (115 000€), soit un total général de 267 027 €.

Concernant la nouvelle mairie déjà dotée d'un accès handicapé adapté, les travaux ont coûté à ce jour 28 567 €. Suite aux dossiers déposés l'équipe municipale a obtenu 18 822 € d'aides. Le coût réel pour les finances communales est de 9 745€. Des aides complémentaires sont envisageables.

La commission « travaux » s'est aussi donnée rendez-vous pour étudier les aménagements nécessaires rue des haies pour la sécurité et le bien-être de tous. La commission se déplacera dans la rue pour dresser un état des lieux avant d'engager sa réflexion.



Le projet, place de l'école, monument, escaliers menant à la mairie.



Le projet concernant la place du village

L'école de la république au service des enfants

Rénovation du préau : il a été entièrement repeint par Frédéric, employé communal. Le train de 1915, qui a servi lors du spectacle Son et Lumière « La tranchée des sentiments » de cet été, a pris place sous le préau en guise de décoration. Merci à l'association « Vivre Ensemble » pour ce don et à tous les bénévoles qui ont réalisé ce bel ouvrage. Il fait aujourd'hui la joie de petits et grands. Il est un témoignage de l'histoire du village, car nombreux sont ceux qui ont emprunté ce type de train pour rejoindre en son temps, le conflit de la grande guerre. Le travail de mémoire auprès des enfants est intéressant.

Liberté, égalité, Fraternité : devise de la république

Pour la rentrée de septembre, notre école a été dotée sur sa façade de la devise de la République inscrite sur le drapeau tricolore. Le drapeau européen est lui aussi présent.

Les autres travaux pour l'école

La rénovation d'une partie des marches d'escaliers, menant à la salle de restauration, a été réalisée bénévolement par quelques élus municipaux. Ces travaux n'auront donc coûté que le prix de la fourniture. Le détecteur automatique de l'éclairage du préau a été réparé. Les rideaux de la salle de classe ont été remplacés pour la rentrée. La porte des toilettes sous le préau a été remise en état. Enfin le plateau de sport est en cours de réhabilitation, avec ses pistes de course et son sautoir en longueur, un espace ludique notamment pour les enfants bénéficiant de la restauration scolaire et de la garderie associée.



Un RPI mobilisé pour le bien-être des enfants de nos écoles

Point sur la rentrée scolaire

Mme Laure ZINCK, présidente du RPI a adressé ses félicitations aux responsables du Syndicat de Gestion du Regroupement Pédagogique de l'Ecrevisse, pour leurs actions exemplaires et leur travail de terrain admirable, qui est la base des réalisations d'aujourd'hui. Michel SIMON vice-président du RPI et 2ème adjoint à Brebotte a confirmé que l'intérêt des 116 enfants des écoles prime désormais sur les orientations. Dans cet esprit l'équipe du RPI a su mettre en place :

- Des horaires et un transport scolaire adaptés au besoin des enfants,
- Une restauration scolaire et une garderie appréciées (36 repas servis la première semaine d'ouverture, 54 à ce jour) à la salle polyvalente de Brebotte,
- Une convention d'accueil signée entre le RPI et la mairie de Grandvillars pour les activités périscolaires de handball, frisbee, danse gymnique, judo, tennis, pour 71 enfants qui ont souhaité s'y inscrire sur 81 enfants concernés (hors maternelle).

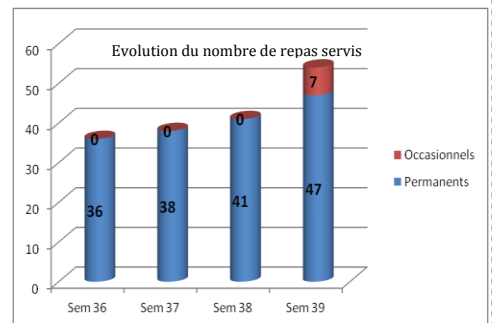
Judo



Tennis



La convention signée : Mme ZINCK et M RAYOT.



Une Convention entre le RPI et l'association « Vivre ensemble » a été signée. Elle prévoit la mise à disposition de « la petite salle », de la cuisine équipée d'un four adéquat pour la restauration scolaire. Cette collaboration permet, à moindre frais, d'engager le sujet de la restauration scolaire dans le RPI, qui faisait l'objet de nombreuses demandes depuis plusieurs années.



Le plaisir de se retrouver ensemble à table

Règles de civisme

Les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique. Pour des raisons de sécurité, la divagation d'un animal peut faire l'objet d'une mise en fourrière aux frais du propriétaire. D'autre part, les déjections animales de toutes sortes sont sous la responsabilité du propriétaire. Merci de veiller au ramassage pour la propreté du village.

Les nuits festives privées occasionnant du bruit propagé dans le voisinage et sur la voie publique sont interdites par arrêté préfectoral. Les messages sur boîtes à lettres cidex à l'intention des voisins, sollicitant « leur bienveillance aux bruits la nuit » ne sont plus acceptables, car en contradiction avec la décision de Monsieur le préfet.

Informations municipales - Vie associative

- A l'initiative de Vanessa GUILINI, habitant Brebotte depuis deux années, une section sportive vient de voir le jour au village. Elle débutera le jeudi 15 octobre prochain à 20H30 par une animation Zumba, et se poursuivra tous les jeudis soir à 20H30 à la salle polyvalente. Le coût pour la période d'octobre 2015 à janvier 2016 est fixé à 10 Euros + adhésion annuelle de 15 euros prenant en compte les frais d'assurance et l'utilisation de la salle. D'autres activités seront proposées à partir de février (sophrologie/relaxation, randonnée dans un premier temps).
- Véhicules anciens de passage à Brebotte le 4 novembre vers 15h30, d'un club moto le samedi 17 octobre.

Naissance : Léo Julien ALLDINGER-LANDBECK né le 20 septembre 2015. **Décès** : Deux figures de la vie de notre commune nous ont quittées. Mme Andrée STEHLIN née BABE, le 27 juillet 2015 et Mme Jeanne LOVITON née SCHENBERG, le 14 août 2015.

Responsable publication : Pierre VALLAT

Rédaction : Anna TARQUINIO VALLAT